

LES FORCES ARMÉES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE DÉMÉNAGEMENT D'UNITÉS ET D'ÉCOLES DE CAMP-BORDEN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Earl Rowe (Dufferin-Simcoe): Le ministre de la Défense nationale nous donnera-t-il l'assurance, monsieur l'Orateur, que la nouvelle, d'après laquelle une partie considérable des unités et des écoles de Camp-Borden doivent être déménagées vers l'est canadien, n'est pas fondée.

L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale): La nouvelle n'a aucun fondement.

NARCOTIQUES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PROVENANT D'ITALIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): A-t-on appelé l'attention du ministre de la Justice sur la nouvelle parue dans le *Globe and Mail*, le 23 mars 1954, selon laquelle le sergent Price de la Gendarmerie royale aurait déclaré qu'il croit que c'est Charles Luciano qui fournit la plus grande partie des narcotiques qui entrent illégalement au Canada par les ports de l'ouest du pays?

Dans le cas de l'affirmative, le ministre peut-il dire à la Chambre si la Gendarmerie royale possède des preuves à l'appui de cette déclaration, et, si elle en possède, le ministère de la Justice interviendra-t-il auprès des autorités compétentes afin de mettre un terme à ce commerce odieux?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir donné préavis de sa question. On a appelé mon attention sur certains articles de presse qui donnent l'impression qu'un membre de l'escouade des drogues et stupéfiants de la Gendarmerie royale, à Vancouver, a émis l'opinion que Charles "Lucky" Luciano fournit les approvisionnements de drogues qui entrent en contrebande dans cette ville. On me dit que le membre de la Gendarmerie a simplement fait part au journaliste du rapport publié par la sous-commission d'enquête sur les stupéfiants (créée par l'Assemblée législative de l'État de la Californie en 1952) dans lequel on déclare que Luciano a établi son quartier général en Italie et que de là il approvisionne New-York et San-Francisco en drogues et stupéfiants. Le membre de la Gendarmerie dont il est question n'a pas formulé cette déclaration comme étant la sienne propre.

Ces dernières années, les journaux ont souvent mentionné Luciano dans leurs manchettes et ils l'ont associé au trafic international des drogues. Divers témoins qui ont comparu devant certaines commissions ou comités d'enquête aux États-Unis ont fréquemment mentionné son nom.

Je crois que dans ce cas-ci il n'était pas question que la Gendarmerie ait de preuves à cet égard. Je puis toutefois affirmer que la Gendarmerie maintient des contacts avec la police de plusieurs pays à ce sujet et avec la police italienne notamment. Je me permets également de dire que l'Association internationale de police a publié une circulaire pour mettre en garde contre les agissements de Luciano en ce domaine.

LA HOUILLE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU SUJET DE L'ARRÊT DU TRAVAIL DANS L'ALBERTA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. G. Hansell (Macleod): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Travail. Après avoir envoyé avis de ma question au ministre, il m'a semblé qu'il eût peut-être été préférable d'adresser la question au ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Prudham). Voici ma question, qui se fonde sur un télégramme que j'ai reçu ce matin. Le Gouvernement est-il au courant de la nouvelle, publiée dans *l'Albertan* de Calgary, selon laquelle les houillères de Coleman (Alberta) cesseront leur activité le 31 mars et que d'autres mines de la région du pas du Nid-de-Corbeau feront probablement de même? Dans le cas de l'affirmative, le Gouvernement entend-il prendre des mesures pour remédier à cet état de choses?

L'hon. Milton F. Gregg (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu avis de la question de mon honorable ami au moment d'entrer à la Chambre. Je n'ai aucun renseignement à ce sujet et je n'ai pas eu l'occasion d'en parler à mon collègue, le ministre des Mines et des Relevés techniques, qui est plus en mesure que moi d'obtenir ces renseignements. Peut-être pourrait-il ajouter quelque chose à ma réponse.

L'hon. George Prudham (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu la nouvelle dont parle mon honorable ami. Tous les députés savent, j'en suis sûr, que l'industrie des charbonnages, tant dans l'Est que dans l'Ouest du Canada, est actuellement aux prises avec des difficultés. Dans l'Ouest du Canada, les difficultés de l'industrie tiennent d'une façon